

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 27 septembre 2022

Délibération
n°183-2022
Point 4.11.5.2

Point 4.11.5.2 de l'ordre du jour

Tarifs 2022-2023 et renouvellement des formations diplômantes de l'ESBS proposées hors SFC

EXPOSE DES MOTIFS :

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « *les établissements peuvent [...] organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours* ».

Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.

Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

Aucune augmentation de tarif n'a été demandée par la composante cette année

Le 26 septembre 2022, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé les tarifs 2022-2023 et renouvellement des formations diplômantes de l'ESBS proposées hors SFC par 22 voix pour, 6 contre.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2022-2023 et renouvellement des formations diplômantes de l'ESBS proposées hors SFC.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	28
Nombre de voix pour	26
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	2
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

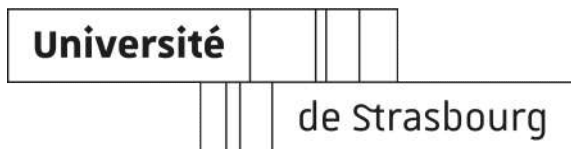
La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 29 septembre 2022

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDÉ POUR : 2022 - 2023

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : ESBS

Dénomination du DU : Recherche et Innovation Thérapeutique (RIT)

Date d'approbation par le Conseil de composante : 26/04/2022

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

RAS

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : L'équilibre du DU RIT est assuré par l'ITI IMS. En effet, ce DU s'inscrit dans le volet « formation » de l'ITI IMS et ce dernier prend en charge l'ensemble des dépenses de fonctionnement et des heures d'enseignement générées par ce DU.

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? Non.

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :
(*ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master*)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	16 en 1 ^{ère} année 9 en 2 ^{ème} année		16 en 1 ^{ère} année 9 en 2 ^{ème} année
Formation Continue	0		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	10 004€	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0€	Autres recettes (ITI IMS)	14 795€
Autres dépenses (dépenses de fonctionnement – bilan détaillé en PJ)	4 791€		
Total des dépenses	14 795€	Total des recettes	14 795€
Résultat (dépenses - recettes)		0€	

*A préciser :

Commentaire du résultat :

Les droits de scolarité de base ainsi que l'ensemble des dépenses de fonctionnement du DU RIT sont pris en charge sur le volet « formation » de l'ITI IMS (Euridis).

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

Cohorte : Seize étudiants sont actuellement inscrits en 1^{ère} année DU RIT, et neuf en 2^{ème} année. Cette première cohorte est constituée d'étudiants de différents Masters : Chimie, Sciences de la vie, Sciences du médicament, Biotechnologie, Biologie Santé, Droits des Produits de Santé en Europe. L'objectif d'un recrutement pluridisciplinaire a donc été atteint pour cette première cohorte.

Evaluation : Les enseignements sont encore en cours. Une évaluation de la formation et des enseignements sera faite à l'issue de tous les enseignements et analysée lors d'un conseil de perfectionnement en juin 2022.

Insertion professionnelle : Un suivi de l'insertion professionnelle sera mis en place dès la diplomation de la 1^{ère} promotion.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	30	0€
Formation Continue	Limité en fonction des effectifs en FI	3 000€
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	16 404€	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	0€
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0 €	Autres recettes (ITI IMS)	27 404€
Autres dépenses*	11 000€		
Total des dépenses	27 404€	Total des recettes	27 404€
Résultat (dépenses - recettes)			0€

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogée, DS2001, facture, SFC...)
EB31U1 / 320 (1 ^{ÈRE} ANNÉE FI)	0€	Apogée
EB31U2 / 320 (2 ^{ÈME} ANNÉE FI)	0€	Apogée
EB31U1 / 320 (1 ^{ÈRE} ANNÉE FC)	3 000€	SFC
EB31U2 / 320 (2 ^{ÈME} ANNÉE FC)	3 000€	SFC

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Dépenses DU RIT 2021 / 2022

	CM	CI	TD	TP	Temps étudiant (face à face)
Introduction classes					
M Zeniou		Biological toolbox	6		
JC Arne			6		18
J Karpenko		Chemical toolbox	12		
F Berrod - JY Pabst		Legal toolbox	6		
Drug Discovery and Development					
F Biheil		Initiation to drug discovery	6		
M Zeniou		and development	2		
S Ortiz Aguirre			2		
F Simonin		From a hit compound to a	6		
		preclinical candidate			24
Chercheurs et enseignants chercheurs		Case studies / Publications		4	
Intervenants industriels (2x2h)		Conferences of	4		
		representatives of			
		pharmaceutical industries			
Case studies: From an unmet medical need to drug discovery					
Conférenciers invités (cliniciens, chercheurs académiques, industriels)		2 thematic workshops		16	16
Innovation and transfer					
C Grosset		Intellectual property	4		
Intervenant BPI France J Ehrhart		Market, Transfer and			
Intervenant ETENA G Hebinger		approach to	4	4	12
		entrepreneurship			
DDD Challenge					
Mentors académiques (8h/coach)			8		8
Mentors industriels (8h/coach)			8		8
Encadrement L. Sabatier (suivi, préparation oral)			4		4
Journée IMS			6		6
	46	16	34		96
	CM	CI	TD		heures étudiant face à face

Coût €		
2340	h comp Unistra (1)	52€/h comp
1456	h comp Unistra (2)	
1091	Workshops novembre 2021 (salles, repas, transport)	
200	Déplacement C Grosset	
400	C Grosset - cours	100€/h
800	G Hebinger et J Ehrhart - cours	
500	Trophées challenge DDD	
2400	Mentors industriels (3 binômes)	100€/h
2400	Mentors académiques (3 binômes)	
208	h comp Unistra (3)	
3000	Journée IMS 28 avril (repas + déplacement conférenciers)	
14795	TOTAL	

4004 Total h comp Unistra
77 Nb HETD

TOTAL enseignement
10004

TOTAL fonctionnement
4791

14795 OK Vérif total

% implication personnels Strasbourg 49%
En comptant 20% académiques Unistra dans workshops et mentors DDD
OK > 30%

% en présence non académiques (industriels) 28%
En comptant 20% industriels dans workshops

23% Académiques non Unistra

16	Nombre étudiants 2021/2022
925	Coût par étudiant

Vérif total 100%

Previsionnel 2022 2023

	CM	CI	TD	TP	Temps étudiant (face à face)
Introduction classes					
M Zeniou		Biological toolbox	6		
JC Ame			6		18
J Karpenko		Chemical toolbox	12		
F Berrod - JY Pabst		Legal toolbox	6		
Drug Discovery and Development					
F Bihef		Initiation to drug discovery	6		
M Zeniou		and development	2		
S Ortiz Aguirre			2		
F Simonin		From a hit compound to a	6		24
		preclinical candidate			
Chercheurs et enseignants chercheurs		Case studies / Publications		4	
Intervenants industriels (2x2h)		Conferences of	4		
		representatives of			
		pharmaceutical industries			
Case studies: From an unmet medical need to drug discovery					
Conférenciers invités (cliniciens, chercheurs		2 thematic workshops	16		16
académiques, industriels)					
Innovation and transfer					
C Grosset		Intellectual property	4		
Intervenant BPI France J Ehrhart		Market, Transfer and			
Intervenant ETENA G Hebinger		approach to	4	4	12
		entrepreneurship			
DDD Challenge (base calcul 7 binômes)					
Mentors académiques (8h/coach)			8		8
Mentors industriels (8h/coach)			8		8
Encadrement L. Sabatier (suivi, préparation oral)			4		4
Journée IMS			6		6
	46	16	34		96
	CM	CI	TD		heures étudiant face à face

Coût €	
2340	h comp Unistra (1) 52€/h comp
1456	h comp Unistra (2)
1300	Déplacement/hebergement 2 Industriels
6000	Workshops novembre 2022 (salles, repas, transport)
200	Déplacement C Grosset
400	C Grosset - cours 100€/h
800	G Hebinger et J Ehrhart - cours
500	Trophées challenge DDD
5600	Mentors industriels (7 binômes) 100€/h
5600	Mentors académiques (7 binômes)
208	h comp Unistra (3)
3000	Journée IMS (repas + déplacement conférenciers)
27404	TOTAL

4004 Total h comp Unistra
77 Nb HETD

TOTAL enseignement
16404

TOTAL fonctionnement
11000

27404 OK Vérif total

**% implication personnels
Strasbourg 49%**

OK > 30% En comptant 20% académiques Unistra dans workshops et mentors DDD

28%
% en présence non académiques (industriels) En comptant 20% industriels dans workshops

23% Académiques non Unistra

30	Nombre étudiants 2022/2023
913	Coût par étudiant

Vérif total 100%



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDÉ POUR : 2022 - 2023

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : ESBS

Dénomination du DU : Ingénierie Eco-Responsable (IER)

Date d'approbation par le Conseil de composante : 26/04/2022

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

RAS

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 15

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? Non

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :
(*ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master*)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	16 étudiants en 1 ^{ère} année 25 étudiants en 2 ^{ème} année		
Formation Continue	0		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	1 586€	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	11 130€
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	2 226€	Autres recettes	
Autres dépenses (dépenses de fonctionnement – bilan détaillé en PJ)	4 039,36€		
Total des dépenses	7 851.36€	Total des recettes	11 130€
Résultat (dépenses - recettes)		3 278.64€	

*A préciser :

Commentaire du résultat : L'année 2021-2022 bénéficie d'un report des inscriptions des étudiants de 1^{ère} année (21-22) ajouté aux inscriptions des étudiants de 2^{ème} année. Le résultat présenté est donc le fruit de deux années d'inscription. Le bénéfice apparent sera intégralement utilisé pour couvrir (avec l'apport des inscriptions des nouveaux étudiants de première année en Février 2023) les coûts de fonctionnement du DU pour les trois années de formation (en 2023 les enseignements seront dispensés pour les 3 années de la formation).

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

L'enquête de satisfaction montre un taux de 89% de satisfaction globale sur les enseignements. Tous les étudiants inscrits en première année ont poursuivi la formation. Il est trop tôt pour mesurer l'impact du DU sur l'insertion professionnelle qui fera l'objet d'une enquête dédiée.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	15	265€
Formation Continue		
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52
------------------------------------	----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	2340	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	3975
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	795	Autres recettes (résultat 2022 reversé par la composante)	3000
Autres dépenses*	3030		
Total des dépenses	6165	Total des recettes	6975
Résultat (dépenses - recettes)			810€

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogée, DS2001, facture, SFC...)
EB30U1/320 (1 ^{ère} année)	265€	Apogée
EB30U2/320 (2 ^{ème} année)	0€	Apogée
EB30U3/320 (3 ^{ème} année)	0€	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :